



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Avenir de la Liaison Est-Ouest du nord des Bouches-du-Rhône

Question orale n° 758

Texte de la question

M. Romain Baubry interroge M. le ministre des transports sur la situation du projet de Liaison Est-Ouest contournant l'agglomération d'Avignon, plus communément appelé projet LEO. Ce projet en trois tranches vise à répondre à des enjeux majeurs de mobilité et d'aménagement du territoire. La première tranche est en service depuis 2010, mais les tranches 2 et 3 demeurent, à ce jour, à l'arrêt. Ce projet est aujourd'hui bloqué, en raison de désaccords politiques persistants entre les collectivités concernées, notamment sur le tracé de la tranche 2. Ce blocage a conduit l'État à rediriger, les crédits initialement prévus vers d'autres opérations. Dans le même temps, le coût du projet a connu une hausse, passant à un niveau désormais proche de 300 millions d'euros. Il lui demande donc si l'État entend toujours mener à bien ce projet structurant et selon quel calendrier, et quelles garanties il peut apporter quant au financement futur de cette infrastructure, dans un contexte de forte inflation des coûts.

Texte de la réponse

CONTOURNEMENT D'AVIGNON

M. le président . La parole est à M. Romain Baubry, pour exposer sa question, no 758, relative au contournement d'Avignon.

M. Romain Baubry . J'appelle l'attention du ministre des transports sur la situation du projet de liaison Est-Ouest contournant l'agglomération d'Avignon, plus communément appelé projet LEO. Ce projet engagé de longue date vise à créer, en trois tranches, un contournement routier au sud d'Avignon, afin de tenir compte d'enjeux majeurs de mobilité et d'aménagement du territoire.

La première tranche est en service depuis 2010, mais les tranches 2 et 3 demeurent à ce jour en suspens. Pourtant les objectifs sont clairs et largement partagés : désengorger le centre-ville d'Avignon, améliorer la desserte de l'agglomération et faciliter l'accès à des équipements structurants tels que la gare TGV, l'hôpital ou encore les zones d'activité économique.

Malgré des années d'études, de concertation et d'engagements financiers, ce projet est à l'arrêt en raison de désaccords politiques qui ont persisté entre les collectivités concernées, notamment sur le tracé de la tranche 2. Ce blocage a conduit l'État à rediriger, fin 2025, les crédits initialement prévus vers d'autres opérations, au motif d'un manque de consensus local. Dans le même temps, le coût du projet a connu une hausse spectaculaire, passant d'environ 143 millions d'euros à un niveau désormais proche de 300 millions, voire supérieur. Cette augmentation s'explique notamment par le renforcement des exigences environnementales mais aussi par l'actualisation des coûts de construction, dans un contexte d'inflation.

Cette situation est particulièrement contraignante pour les habitants du nord des Bouches-du-Rhône, qu'ils soient de Châteaurenard, de Noves, de Rognonas, de Barbentane ou d'ailleurs, qui subissent au quotidien les conséquences de l'engorgement routier notamment au niveau du secteur Bonpas, devenu un point noir de la circulation.

Localement, les lignes semblent néanmoins bouger puisque le nouveau maire d'Avignon, également président du Grand Avignon, a annoncé être favorable au tracé initial de cette tranche 2. J'ai donc deux questions : l'État entend-il toujours mener à bien ce projet structurant et selon quel calendrier ? Quelles garanties pouvez-vous apporter quant au financement futur de cette infrastructure, dans un contexte de forte inflation des coûts ?

M. le président . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Camille Galliard-Minier, *ministre déléguée chargée de l'autonomie et des personnes handicapées* . Je vous prie tout d'abord d'excuser l'absence de monsieur Philippe Tabarot, qui m'a chargée de vous transmettre les éléments de réponse suivants.

Vous appelez notre attention sur le projet de liaison Est-Ouest d'Avignon, également appelée LEO. Ce projet est destiné à contourner, vous l'avez rappelé, le centre-ville d'Avignon par le sud, pour le délester d'une partie du trafic routier. Cependant, comme vous l'indiquez, il n'a pas progressé ces dernières années, compte tenu de désaccords qui se sont exprimés autour des orientations à donner au projet, tant en ce qui concerne le tracé et les fonctionnalités qu'en ce qui touche au financement des surcoûts liés aux adaptations importantes du projet pour prendre en compte de forts enjeux environnementaux.

Les dernières discussions auxquelles le ministre des transports Philippe Tabarot a participé montrent une nouvelle volonté de certains élus autour d'une éventuelle reprise de ce projet. Mon collègue s'est notamment entretenu à ce sujet avec le nouveau maire, M. Galzi, également président du Grand Avignon. Si un consensus est retrouvé entre tous les partenaires, soyez assuré de la mobilisation des services de l'État pour accompagner la réflexion et travailler sur l'opportunité d'une relance du projet, dans un contexte qui doit nécessairement prendre en compte les contraintes budgétaires et le cadre réglementaire applicable à de tels projets. Le consensus et l'engagement de tous les partenaires sont donc des préalables indispensables.

M. le président . La parole est à M. Romain Baubry.

M. Romain Baubry . Merci pour cette réponse, madame la ministre. Il semble effectivement qu'un consensus ait été trouvé par l'ensemble des parties prenantes. Je souhaiterais donc savoir ce que sera l'engagement de l'État, tant en termes de calendrier qu'en termes financiers.

Données clés

Auteur : [M. Romain Baubry](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (15^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 758

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2026](#)

Réponse publiée le : 13 mai 2026, page 4396

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 mai 2026](#)